



Voies et modalités d'accès au parcours de formation

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux salariés en reconversion professionnelle ou salarié d'entreprise et toute personne souhaitant acquérir une expertise en recrutement. Le contenu de notre formation est accessible à partir du site <https://academiedurecrutement.fr/>

Un espace dédié à la présentation de la formation, les compétences délivrées, la finalité ainsi que le programme détaillé de la formation permettent aux candidats intéressés d'analyser la proposition de formation.

Justifier d'une expérience professionnelle minimale de 2 ans et être en situation d'activité en salariat (assistant RH, gestionnaire RH) ou en reconversion professionnelle et issu du salariat RH ou personne juridiquement indépendantes et accompagnant déjà les entreprises dans leurs recrutements en leur nom propre.

L'entrée en formation est accordée sous réserve de prérequis, validés suite à un entretien téléphonique du pôle développement dont l'objectif est de collecter les besoins du bénéficiaire et de prendre en compte son projet et ses attentes.

Délais d'accès :

Le démarrage de la formation est conditionné par l'acceptation de votre dossier par l'organisme de formation soit après votre entretien téléphonique. L'accès en formation est immédiat pour un financement sur fonds propres.

⚠ Dans le cas d'un financement via votre « Compte Personnel de Formation », un délai de prise en charge de 11 jours ouvrés devra être respecté.

*Pour tout autre demande, contactez-nous par mail à l'adresse suivante :
formation@academiedurecrutement.fr*